

Decisions du Conseil intercommunal du SIDERE

Présidence : M. Luc Pellet

Dans sa séance ordinaire du 22 mars 2023 à Féchy, le Conseil intercommunal du SIDERE a

- **approuvé le préavis N° 17/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.00 pour lutter contre les moules invasives**
- **approuvé le préavis N° 18/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 57'700.00 pour le remplacement d'une conduite d'adduction d'eau potable à la source de « Sous les Bois » à Mont-sur-Rolle**

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 22 mars 2023

"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"